

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: **CEA Communauté d'exploitation agricole en liquidation, Nax**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 05.11.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **30.12.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Emmanuel Chevrier, président-liquidateur, rue du Rhône 29, 1950 Sion
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: art. 745 CO

Emmanuel Chevrier, liquidateur

1950 Sion
- (02562828)